

8 - Programme
- Partenaires privilégiés

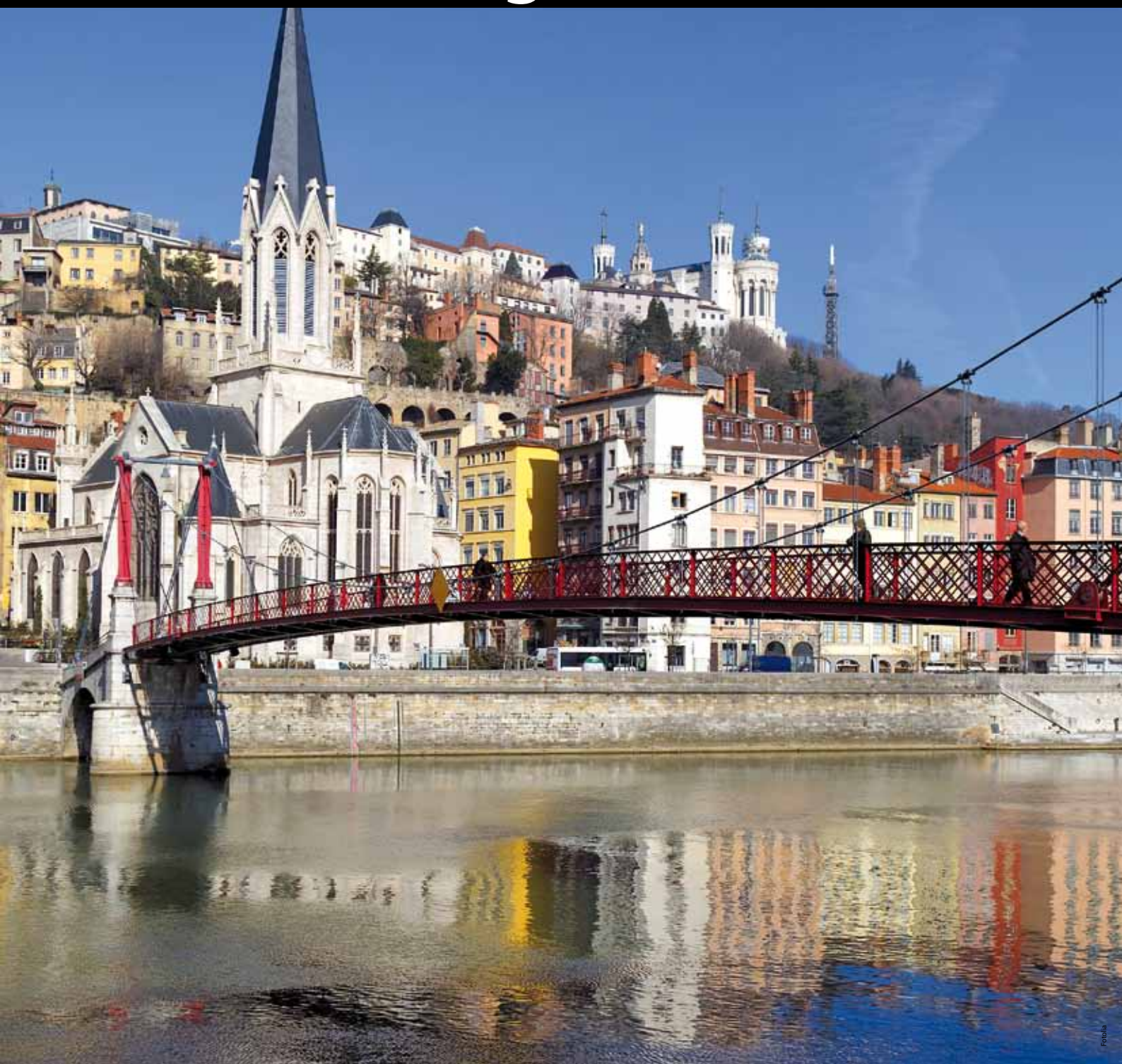
9-10 - Bulletin d'inscription

Quelles évolutions, quels métiers, quel syndicalisme, pour quelle société ?

Ce 74^e congrès de la Fédération des SPELC aura lieu
à Sainte-Foy-lès-Lyon, les 18, 19, 20 et 21 avril 2012.

*Dossier préparé par la Commission fédérale
des assemblées statutaires et votes (CASEV)*

74^e congrès SPELC





Programme du congrès

MERCREDI 18 AVRIL

- Matinée** Accueil des congressistes
15 h 00 Assemblée générale
- Rapport activité 2010/2011
 - Rapport financier 2010/2011
 - Interventions des régions
 - Votes des rapports

JEUDI 19 AVRIL

- 9 h 30** Ouverture du 74^e congrès par le secrétaire général – présentation des candidats au Conseil fédéral – votes
- 14 h 00 à 18 h 30** Deux séries d'ateliers
- 19 h 30** Soirée festive

VENDREDI 20 AVRIL

- 10 h 00** Interventions sur le thème du congrès
- 14 h 00** Débat et table ronde
- 16 h 00** Présentation du rapport d'orientation
- 17 h 00** Photo officielle du congrès
- 17 h 30** Célébration religieuse
- 19 h 00** Apéritif de la fédération

SAMEDI 21 AVRIL

- 9 h 30** Discussion sur le rapport d'orientation et votes
- 11 h 15** Discours de clôture (fin des travaux à 12 h 00)



Nos partenaires privilégiés

MNEC
LE BON CHOIX SANTÉ PAR CONVICTION

La mutuelle nationale de l'enseignement catholique (MNEC) a pour vocation de garantir les frais de santé des enseignants, salariés, élèves, anciens élèves de l'enseignement catholique.

Fondée en 1968, à l'initiative d'enseignants et avec l'appui des syndicats SPELC et CFTC, la MNEC est aujourd'hui une section autonome d'Identités Mutuelle.

Enseigner, travailler ou étudier dans l'enseignement catholique constitue un choix, adhérer à la MNEC est également un choix par conviction.

C'est une mutuelle à la fois solidaire et performante : l'adhésion se fait sans questionnaire médical, ni limite d'âge, ni délai d'attente.

Le choix entre 4 garanties complètes avec un forfait pour les frais non remboursés par la sécurité sociale et en option, une surcomplémentaire, pour les frais optiques et dentaires.

Des remboursements rapides et des accords de tiers payant avec plus de 80 000 professionnels de santé pour éviter l'avance d'argent, un site pour consulter ses remboursements.

Des tarifs spécifiques, particulièrement intéressants pour les adhérents du SPELC.

Renseignez-vous au **N° Vert 0 800 054 111** ou sur le site **WWW.MNEC.FR** pour réaliser votre devis gratuit et personnalisé.





carcel prévoyance
groupe Humanis

La protection sociale dédiée à l'enseignement privé catholique

prévoyance
action sociale

A la Carcel Prévoyance nous pensons que vous protéger c'est d'abord bien vous connaître et savoir vous entourer. Notre unique objectif : vous accompagner face aux enjeux d'avenir de la Protection Sociale dans l'enseignement privé sous contrat.

04 78 42 10 29 • www.carcel.fr

Carcel Prévoyance est membre du groupe Humanis, né le 27 janvier 2011 du rapprochement entre Aprionis et Vauban Humanis :

- 3^{ème} groupe de protection sociale en Santé - Prévoyance
- 8,5 millions de personnes protégées
- 427 000 entreprises clientes

Humanis dans l'enseignement libre : 1^{er} gestionnaire en retraite Agirc et 2^{ème} gestionnaire Arco, délégataire unique pour l'Etat de la gestion de retraite supplémentaire des enseignants, assure et gère les régimes de l'Enseignement privé sous contrat.

BULLETIN D'INSCRIPTION

Un bulletin par hébergement

au 74^e congrès de la Fédération des SPELC
Sainte-Foy-lès-Lyon – 18, 19, 20 et 21 avril 2012

 Date limite d'inscription: **1^{er} février 2012**

Votre département: SPELC _____

INSCRIPTION CONGRESSISTE		2 ^E PERSONNE PARTAGEANT LE MÊME HÉBERGEMENT	
Nom :	Prénom :	<input type="checkbox"/> Congressiste <input type="checkbox"/> Non-congressiste <input type="checkbox"/> Lit 2 places <input type="checkbox"/> Lits jumeaux	
Adresse :		Nom :	Prénom :
Code postal :	Localité :	Adresse :	
Courriel :		Code postal :	Localité :
		Courriel :	

Pour faciliter votre transfert, complétez le tableau ci-contre si vous arrivez en train ou en avion.		Jour	Heure
	Gare de Lyon Part-Dieu		
	Gare de Lyon Perrache (à privilégier)		
	Aéroport de Lyon Saint-Exupéry		

Pour plus de détails, n'hésitez pas à visiter notre site www.spelc-fed.fr (Adhérents – spelc0261)

HÉBERGEMENT										
<p>Le domaine Saint-Joseph (lieu du congrès) offre un nombre limité de chambres: 30 chambres individuelles et 69 chambres doubles. Nous disposons également de 15 chambres (lits jumeaux) au Centre Jean-Bosco à Fourvière (des navettes seront organisées pour rejoindre le lieu du congrès situé à 10 minutes environ).</p> <p>Les réservations seront enregistrées dans leur ordre d'arrivée à la fédération. Ensuite, nous tiendrons à la disposition des congressistes une liste d'hôtels situés dans un rayon de 10 km du lieu du congrès. Ces hébergements nécessiteront de disposer d'un véhicule pour les déplacements.</p> <p>Le domaine Saint-Joseph dispose également de deux dortoirs (32 places au total). Pour plus de détails, contacter Christian Bonicel (c.bonicel@spelc-fed.fr).</p>			Cocher les hébergements et dates souhaités			Total				
		Tarif/chambre/nuit (petit déjeuner inclus)	Mercredi 18 avril	Jeudi 19 avril	Vendredi 20 avril			Nombre de nuits	Total	
	Chambre individuelle	40 €				40 €	x		=	
	Chambre double (lit 2 places)	50 €				50 €	x		=	
	Chambre double (lits jumeaux)	50 €				50 €	x		=	
Sous-total 1										
<p>Si vous désirez une extension de séjour (avant ou après les dates du congrès), veuillez prendre contact directement avec le Domaine Lyon Saint-Joseph : 38, allée Jean Paul II – 69110 Sainte-Foy-lès-Lyon Tél. 04 78 59 22 35 – Courriel réservations : reservation@domaine-lyon-saint-joseph.fr</p>										

BULLETIN D'INSCRIPTION



REPAS

Les repas sont à réserver pour l'ensemble des personnes partageant le même hébergement.

Merci d'indiquer dans les cases le nombre de repas pour toutes les personnes inscrites sur ce bulletin.

Tous les repas sont au prix unitaire de 15 €.

* Les personnes qui réservent des repas dans ce cadre le jeudi 19 avril au soir sont celles qui ne participent pas à la soirée festive.

	Tarif par repas		Nombre		Total
Mercredi 18 avril – midi	15 €	x		=	
Mercredi 18 avril – soir	15 €	x		=	
Jeudi 19 avril – midi	15 €	x		=	
Jeudi 19 avril – soir*	15 €	x		=	
Vendredi 20 avril – midi	15 €	x		=	
Vendredi 20 avril – soir	15 €	x		=	
Samedi 21 avril – midi	15 €	x		=	
Sous-total 2					

REPAS FESTIF (jeudi 19 avril)

Le repas festif se déroulera à Chaponost.

Une animation musicale est prévue pendant le repas. Une soirée dansante clôturera la soirée.

Un service de transport sera organisé pour se rendre sur les lieux. Des navettes seront disponibles pour rejoindre vos hébergements en fin de soirée.

Ce repas festif est à réserver pour l'ensemble des personnes partageant le même hébergement.

	Tarif		Nombre		Total
Repas festif – Jeudi 19 avril	35 €	x		=	
Sous-total 3					

Dans le cas où l'une des personnes mentionnées sur ce bulletin d'inscription ne participe pas à ce repas festif, merci d'indiquer ci-dessous le nom et prénom de celle qui souhaite y participer.

PARTICIPANT AU REPAS FESTIF :

Prénom :

Nom :

EXCURSIONS

Des excursions seront proposées tout au long du congrès.

Elles seront prochainement finalisées et feront l'objet d'un bulletin d'inscription à part.

Pour plus de détails, n'hésitez pas à visiter notre site www.spelc-fed.fr (Adhérents - spelc0261)

ATTENTION : aucun remboursement ne pourra être effectué pour annulation après le 29 mars.

TOTAL À RÉGLER

(somme des sous-totaux 1 + 2 + 3)

par chèque à l'ordre de « Fédération SPELC »

€

(Obligation d'envoyer inscription et chèque ensemble avant le 1^{er} février 2012, pas de fax ni courriel.)

J'adresse mon inscription accompagnée du versement à l'adresse ci-dessous :

Fédération SPELC – 192 bis, rue de Vaugirard, 75015 Paris

Pour toute question : courriel > congres2012@spelc-fed.fr – Tél. 04 66 49 00 36 ou 01 58 10 13 13.

